

Sur le Kosovo

La réalité du contexte kosovar

La déclaration unilatérale d'indépendance du parlement de la province du Kosovo en date du 17 février 2008 va à l'encontre du droit international et ouvre une véritable boîte de Pandore qui pourra être utilisée par ceux qui essaient de contourner les instances de l'Onu pour faire valoir des intérêts partisans.

Quelques brefs rappels utiles :

Le Kosovo n'a pas eu, dans le passé, un statut de république indépendante. Cette province dont la population est multiethnique, y compris lorsqu'elle faisait partie des peuples de l'Illyrie, a eu beaucoup de mouvements de populations (albanais, rom, serbe, principalement). Il y a eu aussi les colonisations grecque, romaine, ottomane. Puis la présence des bulgares, des serbes. Les nationalistes serbes ont toujours considéré le Kosovo comme le « berceau » de leur civilisation, leur foyer culturel et religieux puisque c'est sur ce territoire qu'est fondé en 1219 l'archevêché de Pec. Le 28 juin 1389 à la bataille de Kosovo Polje, au Champ aux Merles, l'empire Ottoman défait le royaume de Serbie. La région devient le symbole de la tragédie nationale et de la lutte contre les Turcs, tant par les Albanais que par les Serbes. Les Albanais du Kosovo, seule non slave de l'ex-Yougoslavie, ont contesté le fait de n'être qu'une « province autonome » et se sont révoltés quand Milosevic leur a même bafoué cette autonomie en juillet 1990 ; d'où la lutte, d'abord non violente autour de.....

Violations internationales :

Depuis 1999, le Kosovo est au centre de violations du droit international. D'abord quand l'Alliance atlantique bombarde un pays qui n'a pas commis d'agression hors de ses frontières, qui plus est se trouve hors d'Europe. Au nom du droit d'ingérence, l'Otan transgresse deux principes majeurs du droit international : la souveraineté des Etats et la Charte de l'Onu, puisque l'opération est engagée sans autorisation du Conseil de sécurité.

Ensuite, repris par l'accord de cessez-le-feu du 9 juin 1999 entre la RFY et les forces de l'Otan, la résolution du 10 juin 1999, le Conseil de sécurité entérinait la fin de la guerre par le vote de la résolution 1244. Elle prévoyait le retrait du Kosovo des forces serbes, le déploiement d'« une présence internationale civile et de sécurité », une participation « substantielle » de l'Otan, l'établissement d'une administration intérimaire au Kosovo sous les auspices des Nations Unies et le respect des « principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de la RFY ». Mais de fait, la mise sous tutelle du Kosovo se fait dans les mêmes termes que la mise sous tutelle de la Bosnie Herzégovine : toute décision doit être approuvée par le Représentant spécial de l'Onu.

Et après l'occupation de l'Otan, c'est l'Union Européenne qui prend le relais. Cette mission, composée de 2 000 policiers, magistrats et administrateurs civils va faire en sorte que l'autodétermination reste un leurre, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles frustrations.

Dernière violation en date : la déclaration unilatérale d'indépendance, sans référendum, alors qu'en 2006, la communauté internationale avait imposée au Monténégro un résultat supérieur à 55 % pour leur référendum. Et qui définit la souffrance pour accepter une telle auto-proclamation ? Demande-t-on aux Rroms ? Demande-t-on aux Palestiniens ?

Les dures réalités du Kosovo d'aujourd'hui

La Serbie est prête à réagir par tous les moyens politique, juridique, économique et diplomatique à cette auto-proclamation d'indépendance du Kosovo. L'armée est en état d'alerte, et l'évêque Artemije appelle à la mobilisation générale. Milices serbes et albanaises agissent déjà. Des émeutes ont lieu, des manifestations serbes au Kosovo, au Monténégro et bien sûr en Serbie risquent de dégénérer.

La situation économique est déplorable et le « plan Marshall » promis ne voit toujours pas le jour- et fait planer la menace de déstabilisation. A Mitrovica ou en Serbie du Sud, au Sandjak ou dans la République serbe de Bosnie, une explosion peut se produire à tout instant.

Par ailleurs, nous pouvons nous interroger sur la viabilité du Kosovo et sur l'importance des mafias qui y sont déjà très puissantes. Quelle sera donc la sécurité économique et humaine dans ce contexte ?

Les leçons des conflits yougoslaves ne sont pas tirées : les reconnaissances unilatérales disloquent un état souverain, la Fédération de Yougoslavie, en dehors de tout accord, avait particulièrement attisé les conflits.

Seule la poursuite des négociations sous l'égide de l'Onu, associée à une aide économique et sociale massive et le soutien à la société civile non nationaliste permettront aux peuples serbe et albanais de définir ensemble leur avenir. Cela veut dire aussi de résoudre les difficultés économiques et sociales des différentes populations, probablement dans un cadre de co-développement de l'ensemble des Balkans. C'est aussi traiter la question de la sécurité humaine. C'est de faire du Kosovo, quel que soit son statut, un territoire dans un état de droit, basé sur le développement durable, la démocratie et le désarmement. A titre d'exemple, c'est de prendre modèle sur le « projet pilote de Gramsh ». La spécificité unique de ce projet tenait au fait qu'il accordait une importance égale au désarmement et au développement.

Patrick Simon

Directeur-adjoint de l'I.D.R.P.

Février 2008